

CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA CNIEG POSITION DES EMPLOYEURS : UN ÉCRAN DE FUMÉE ?

Lors du Conseil d'Administration de la CNIEG du 4 juillet, une résolution présentée en intersyndicale par les administrateurs salariés et retraités a été mise au vote.

Celle-ci portait sur la demande de report de la fermeture du régime spécial vieillesse au 1^{er} janvier 2025 au lieu du 1^{er} septembre 2023 (comme le souhaitent les pouvoirs publics) pour nos futurs embauchés.

L'avis du conseil était également sollicité sur le projet de décret dans son ensemble.

Les employeurs se sont abstenus sur les deux points. Cette position des employeurs est une première face à la Direction de la Sécurité sociale.

Nous espérons que ce n'est pas qu'un écran de fumée et que cette posture sera a minima équivalente lors du Conseil Supérieur de l'Energie du 6 juillet, que ce soit pour les amendements déposés par l'intersyndicale et pour le décret dans son ensemble.

Vous trouverez dans le cadre de ce projet de décret, notre courrier adressé aux Pouvoirs Publics.

